

Le Processus de la TICAD : 10 années de résultats concrets

Philosophie contribuant au développement de l'Afrique

- Établissement du principe de « l'appropriation » et « du partenariat » dans le cadre du développement de l'Afrique
- Sensibilisation de la communauté internationale au développement de l'Afrique
- Élargissement des partenaires au développement dans les pays tel que les pays d'Asie

Philosophie toujours mieux répandue et reconnue

Nouvelles orientations dans le développement de l'Afrique

- Adoption du « Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) » et fondation de l'Union africaine (UA)
- Inscription des problèmes de l'Afrique à l'ordre du jour du Sommet du G8 depuis celui de Kyushu-Okinawa en 2000, et élaboration du « Plan d'action pour l'Afrique du G8 »

L'aide concrète du Japon

Au cours de cette décennie le Japon a consenti à l'Afrique un aide publique au développement (APD) bilatérale d'un montant de 12 milliards de dollars US

- Secteur agricole: environ 334 milliards de yens
- Secteur hydraulique: environ 204 milliards de yens
- Secteur de l'éducation : environ 98 milliards de yens
- Secteur de la santé et soins médicaux : environ 82 milliards de yens
- Aménagement des infrastructures : environ 522 milliards de yens
- Réduction de la dette : environ 36 milliards de yens

Apport et mise en œuvre fiables

Résultats soutenus

[accomplissements depuis la TICAD II (1998)]

- Accès à l'éducation pour 2.6 millions d'enfants par le biais de mesures telles que l'aménagement de bâtiments scolaires.
- Offre et amélioration d'accès aux services médicaux et de la santé de plus de 240 millions de personnes par le biais de mesures telles que la vaccination
- Approvisionnement en eau potable et d'équipement sanitaires d'environ 4.6 millions de personnes
- Augmentation de la superficie irriguée à 57 milles ha par l'aménagement d'équipement d'irrigation

Contributions du Japon

L'avenir de la coopération africaine s'inspirant des résultats de 10 ans de processus de la TICAD

Le soutien du NEPAD par l'intermédiaire de la TICAD

L'institutionnalisation du processus de la TICAD / Dialogue politique avec le NEPAD

L'approche de la TICAD

« Appropriation » et « Partenariat »

Renforcement de la coopération Sud-Sud : l'initiative Asie-Afrique

Accent sur la sécurité humaine (protection contre les menaces d'atteinte à la dignité humaine et formation des capacités des individus et des communautés pour affronter les problèmes)

Priorités de l'assistance à l'Afrique : trois piliers

Développement au cœur duquel se situent les hommes

- L'aide de 750 millions de dollars dans les secteurs de l'éducation, de l'eau et de la santé et soins médicaux qui avait fait l'objet d'une déclaration lors de la TICAD II a été réalisée. Mise en œuvre de la coopération financière non remboursable d'un montant cible de 1 milliard de dollars sur les cinq années à venir dans les secteurs mentionnés ci-dessus et l'aide alimentaire pour encourager davantage l'aide qui bénéficie directement aux peuples d'Afrique auxquels celle-ci est destinée.

Réduction de la pauvreté par la croissance économique

- Mise en œuvre de l'annulation de la dette d'un total de 3 milliards de dollars
- Initiative pour la promotion du commerce et des investissements entre l'Asie et l'Afrique
- Coopération par le biais de prêts d'investissements à l'étranger
- Promotion du développement et diffusion du NERICA
- Mise en œuvre de l'APD à l'aménagement des infrastructures de 1,06 milliards de dollars dans quatre secteurs : le transport, les communications, l'énergie et l'eau

Consolidation de la paix

- Soutien pour l'établissement de la paix au Libéria, à la République démocratique du Congo, en Angola, etc.
- Soutien aux efforts africains d'organisations régionales telles que l'Union Africaine (UA) et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

Coopération Sud-Sud **- L'Initiative pour la Coopération Asie-Afrique -**

La coopération avec les pays qui peuvent être de nouveaux partenaires au développement de l'Afrique et la coopération inter-Afrique possèdent le potentiel pour établir une relation de coopération plus appropriée en offrant notamment des possibilités de transfert des technologies les plus utilisables et un marché dans lequel les produits africains sont mieux acceptés. Le Japon préconise vivement la coopération Sud-Sud et s'efforce d'élargir le partenariat de l'Afrique.

- **Elargir le partenariat de la coopération Sud-Sud**
 - * Encourager la coopération tripartite avec le Maroc et l'Indonésie, en plus de celle avec les partenaires existants.
- **Elargir la coopération Asie-Afrique**
 - * Mettre en œuvre, dans les trois prochaines années, des efforts pour le soutien à la formation pour plus de 2.000 Africains dans le cadre de la coopération Sud-Sud; y compris la coopération Asie-Afrique.
- **Initiative pour la promotion du commerce et des investissements entre l'Asie et l'Afrique**
 - * Promouvoir le commerce et l'investissement entre l'Afrique et l'Asie par le biais du « 2^e Forum mixte Asie-Afrique associant les secteurs publics et privés » (2003), du « 4^e Forum des affaires Afrique-Asie » (2003), de l'envoi d'une mission commerciale en Afrique (2003) par l'intermédiaire du Centre Hippalos de l'ONUDI (Centre pour la promotion des investissements Asie-Afrique et de la technologie).
 - * Encourager la constitution du réseau d'entraide de la Chambre de commerce en Afrique et en Asie par le biais du PNUD.
 - * Soutenir l'étude réalisée par la Banque mondiale sur le potentiel commercial entre l'Asie et l'Afrique et clarifier les problèmes auxquels les pays d'Afrique et d'Asie se doivent de consacrer leurs efforts.
 - * A la lumière de ces éléments, Le Japon accueillera en 2004 la réunion TICAD sur le commerce et l'investissement.
- **Accueil d'une réunion d'experts afin de transmettre aux pays d'Afrique l'expérience du développement de l'Asie**
- **Transfert organisé de l'expérience/stratégie de développement de l'Asie : Mise en œuvre d'un colloque sur la coopération Sud-Sud, de stages de la JICA et de séminaires de la JBIC**
- **Collaboration avec « L'Initiative pour le développement de l'Afrique orientale »**

Développement au coeur duquel se situent les hommes

Afin que les peuples d'Afrique puissent réaliser pleinement leur potentiel, il leur est avant tout nécessaire d'avoir accès à l'éducation et de mener une vie saine. En outre, la progression du développement de l'Afrique passe par les Africains eux-mêmes. Le développement des ressources humaines est le fondement essentiel du développement de l'Afrique parce que ce sont les peuples africains eux-même qui réalisent le développement de l'Afrique.

(1) Le développement des ressources humaines : Mettre à profit, en faveur des pays d'Afrique, une aide d'un montant de 250 milliards de yens (environ 2 milliards de dollars) destinée au secteur de l'éducation dans les pays à faibles revenus.

- Amélioration de l'accès à l'éducation de base

- * Mettre en œuvre de manière soutenue l'« Initiative de Soutien à l'Education de Base pour la croissance (BEGIN) ».
- * Poursuivre une aide diversifiée comprenant la considération des sexes pour réaliser l'« éducation pour tous (EPT) », qui a pour but de généraliser l'éducation primaire. Les repas scolaires, qui contribuent à l'augmentation de la scolarisation des jeunes enfants, les éléments tels que l'aménagement de toilettes, et le développement d'une communauté s'articulant autour de l'école (creusement d'un puits dans le cadre de l'école, enseignement des soins de base, etc.) entrent également en ligne de compte.
- * Encourager l'aide à la formation du personnel enseignant dispensée par l'UNESCO
- * Renforcer le soutien au développement des capacités d'administration scolaire (projet d'un plan éducatif, établissement de la carte scolaire, etc.)

- Amélioration de la qualité de l'éducation de base

- * Assister à l'amélioration de l'éducation dans les domaines des sciences et des mathématiques.
- * Organiser un réseau d'entraide composé de 13 pays pour consolider la formation du personnel de l'enseignement secondaire dans les domaines des sciences et des mathématiques.
- * Examiner les mesures permettant de mettre à profit les institutions africaines de l'enseignement supérieur afin d'améliorer la qualité de l'enseignement de base.

- Soutien aux centres d'excellences (AICAD) établis par les Africains

- * Promouvoir le renforcement des centres d'excellence en répandant l'aide à la recherche et au développement, la généralisation des stages, l'infrastructure d'information et les opérations de transmission d'AICAD, qu'héberge l'Université de Jomo Kenyatta d'Agriculture et de Technologie au Kenya.

- Formation professionnelle

- * Mettre en œuvre activement des stages aux centres de formation professionnelle situés au Sénégal et en Ouganda et renforcer ces deux centres d'excellence.

- TIC

- * Poursuivre l'aide au développement d'infrastructures de réseau de communication (Contribue également à consolider

(2) L'eau

- **Mise à profit d'une aide (Montant total pour l'année en cours: 16 milliards de yens) sous forme de don pour les ressources en eau**

- * Prévision d'une aide dans des secteurs tels que l'approvisionnement en eau au Bénin, au Mali, à Madagascar, en Afrique du Sud, au Swaziland, en Ouganda, en Zambie, et en Tanzanie.

- **Coopérations américano-japonaise et franco-japonaise dans le domaine de l'eau**

- * Poursuivre les échanges de points de vue pour la matérialisation d'une coopération au Mali, au Niger, dans le bassin du fleuve Sénégal et à Djibouti.

- **Examiner une coopération pour l'aménagement des bassins fluviaux internationaux d'Afrique**

(3) La santé et les soins médicaux

Le Japon s'est engagé, dans le cadre de l'« Initiative d'Okinawa sur les maladies infectieuses », à mettre en œuvre un don de 3 milliards de dollars sur cinq ans à partir de l'an 2000, y compris pour les régions d'Afrique. Un virgule huit milliards de dollars ont jusqu'à présent été dépensés. De vastes mesures de lutte contre les maladies infectieuses ont été entreprises en combinant les efforts au niveau bilatéral et par le biais d'organismes internationaux.

- **Promotion de vastes mesures de lutte contre les maladies infectieuses**

Contribuer à la hauteur de 120 millions de dollars au « Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme ». (contribution au-delà des engagements fixés par « l'Initiative d'Okinawa sur les maladies infectieuses ») avant 2004.

- * Prévision d'un soutien pour l'apport de plus de 1 million de moustiquaires en 2003 dans le cadre de la prévention contre le paludisme.
- * Inspiré de son expérience d'éradication de la polio dans la région Pacifique Ouest, le Japon met en œuvre une aide d'un montant cible d'environ 80 millions de dollars d'ici 2005 pour une campagne d'éradication de la polio dans le monde, y compris l'Afrique.
- * Soutenir l'établissement d'un plan pour le développement lié à l'aménagement d'organismes régionaux de services médicaux et à la formation de ressources humaines.

- **Coopération avec les centres d'excellence au Kenya et au Ghana**

- * Renforcer les systèmes de dépistage du VIH/SIDA et de la tuberculose en utilisant les centres au Kenya et au Ghana en tant que centres d'excellence, soutenir le VCT (services de conseil et dépistage volontaire) par l'apport de kits de dépistage du VIH/SIDA et poursuivre la formation de personnels sur les mesures contre les parasites.

- **Promotion des mesures au niveau de la micro-coopération**

- * Soutenir, en partenariat avec des ONG ou des organismes internationaux, la prévention, la sensibilisation et les services de conseil volontaires concernant le VIH/SIDA pour les jeunes et les groupes à haut risque.

En outre, une attention particulière est également accordée à la santé reproductive.

- **Promotion de la planification familiale**

- **Coopération pour les efforts visant à l'abolition des mutilations des organes génitaux féminins (MGF)**

Réduction de la pauvreté par la croissance économique

La réduction de la pauvreté ne peut être accomplie sans la croissance économique. Le Japon vise la croissance du secteur agricole, secteur clé de l'Afrique, qui emploie la majeure partie de la population. En outre, le Japon apportera activement son soutien au commerce et à l'investissement ayant des convergences avec l'économie mondiale, et aux infrastructures qui représentent des composantes de base des activités économiques. Par ailleurs, le Japon soutient la distribution efficace des ressources entreprise pour encourager la croissance économique par les pays d'Afrique ayant bénéficié de l'allègement de la dette.

(1) L'alimentation, l'agriculture et le développement rural

- **Soutien à l'élaboration de politiques agricoles :** Par exemple, soutien au programme sectoriel en Tanzanie qui reconnaît l'importance du développement agricole
- **Augmentation du taux de productivité des disponibilités alimentaires**
 - * Promouvoir la recherche et le développement pour une meilleure productivité des cultures principales.
- **L'initiative NERICA**
 - * Mettre en œuvre une contribution financière et en ressources humaines au profit de l'Association pour le Développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (AFRAO) et d'autres institutions qui réalisent la recherche et le développement du NERICA. Mis à part l'Afrique de l'Ouest qui a jusqu'à présent bénéficié de l'aide, la coopération visant au développement et à la diffusion du NERICA pour l'Afrique de l'Est et du Sud sera également mise en œuvre. L'élargissement du cercle des pays cibles est actuellement à l'étude. Par ailleurs, le Japon consolide ses relations avec des organismes internationaux tels que le PNUD, la Banque mondiale, le FAO et la BafD ainsi qu'avec des ONG.
- **Développement rural durable avec la participation des citoyens**
 - * Soutenir le projet « Nourriture-contre-travail » mené par le Programme alimentaire mondial (PAM) dans le cadre du développement rural, avec la participation des citoyens.
 - * Promouvoir les aménagements d'infrastructures telles que les routes rurales et les installations pour l'irrigation à petite échelle que les citoyens peuvent entretenir et gérer eux-mêmes.
- **Les mesures d'urgence contre la famine**
 - * Parallèlement à l'aide destinée à accroître l'autosuffisance alimentaire sur le long terme, le Japon prendra des mesures adaptées pour répondre, dans toute la mesure du possible, aux demandes alimentaires d'urgence. Depuis la TICAD I, une aide alimentaire d'urgence à la hauteur de 82 milliards de yens a été mise en œuvre.
- **Le combat contre la désertification**
 - * Promouvoir l'établissement de techniques agricoles viables en harmonie avec l'environnement, la sylviculture communautaire et le reboisement auxquels participent les communautés locales et les administrations municipales.
 - * Par exemple, l'élaboration de la politique globale de développement agricole au Mali, la diffusion de la sylviculture communautaire en terres semi-arides au Kenya et le reboisement sur la dune côtière au Sénégal.

- **Développement de petites entreprises, promotion du secteur marginal par le biais de l'APD**
 - * Promouvoir les affaires et les industries dans les communautés rurales et renforcer le micro-crédit
- (2) Les infrastructures
 - **Le Japon a accordé plus de 2,4 milliards de dollars en aide publique au développement pour l'Afrique ces cinq dernières années dans 4 secteurs : les transports, les communications, l'énergie et l'eau. De ce montant, 1, 06 milliard de dollars (environ 130 milliards de yen) sera mis à disposition à partir de cette année.**
 - **Coopération dans les domaines prioritaires du NEPAD figurant sur la liste des projets d'infrastructures du NEPAD**
 - * Aménager, remettre en état le réseau ferroviaire trans-ouest africain au Ghana et aménager des infrastructures pour la promotion des échanges économiques dans la région de la SADC.
 - * Soutenir l'aménagement de cartes et du système d'informations géographiques (SIG)
- (3) Promotion du commerce et de l'investissement
 - **Promotion du commerce avec l'Afrique**
 - * Depuis le mois d'avril 2003, l'offre des produits provenant des pays les moins avancés (LDC) a été élargie, avec un accès au marché sans taxe et sans quota, en ajoutant 198 références de produits agricoles et de la mer.
 - **Promotion de l'investissement en Afrique**
 - * Pour faciliter l'investissement des entreprises japonaises en Afrique, le Japon met en œuvre une coopération d'un montant cible de 300 millions de dollars dans les cinq années à venir par le biais du financement d'investissement en collaboration avec la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC).
 - **L'Initiative de promotion du commerce et de l'investissement entre l'Asie et l'Afrique (voir ci-dessus)**
 - **Mise en œuvre de projets tels que l'établissement d'un cadre d'action d'investissement en coopération avec l'OCDE (mise en œuvre de l'initiative « Développement et investissement »)**
 - **Mise en œuvre d'une étude sur le développement concernant le commerce et l'investissement dans des pays modèles et élaboration d'un plan directeur couvrant les politiques commerciales et de placement.**
- (4) Réduction de la dette
 - **Mise en œuvre d'une renonciation d'obligation de crédit d'un total d'environ 3 milliards de dollars à l'égard des pays pauvres très endettés (PPTE). Renforcement de la politique de dialogue avec les pays récipiendaires sur la base des cadres internationaux tels que le Cadre stratégique pour la lutte contre la pauvreté (CSLP) afin que ces pays investissent prioritairement dans les domaines de développement socio-économique y compris l'éducation, la santé et l'aménagement d'infrastructures économiques et sociales.**

(5) Assistance de la réforme de la structure économique

- **Prévision de la mise en œuvre du don hors projet pour le but d'appuyer et de promouvoir la prise en main par l'Afrique de ses programmes de la réforme de la structure économique.**

(6) Soutiens par l'intermédiaire des Institutions financières internationales pour le développement

- **Grâce à la demande du Japon, « promotion de la croissance économique » se situe en tant qu' un des piliers de la stratégie de l'appui à l'Afrique de la Banque mondiale et l'Association internationale de développement (IDA).**
- **Le Japon a mis en oeuvre la coopération technique à des pays africains dont le montant de 67 millions de dollars dans ces trois dernières années par le biais du « Fonds pour l'élaboration des politiques et la valorisation des ressources humaines (PHRD) » et du « Fonds social pour le développement (JSDF) ».**

Consolidation de la paix

Le Japon promeut la paix dans les régions de conflit et encourage, en tant que politique principale, les actions continues de soutien à la reconstruction après les conflits. Afin de promouvoir la consolidation de la paix ainsi que sécurité humaine, le Japon a établi, depuis la TICAD II, différents projets tels que le « Fonds fiduciaire contre les mines terrestres », l'« Aide sous forme de don pour la Prévention des Conflits et l'Établissement de la Paix », le « Fonds fiduciaire du PNUD pour la Lutte contre les Armes Légères », le « Fonds fiduciaire pour la Sécurité humaine » et le « Petit Don non-remboursable pour Sécurité humaine » et a pris des mesures adaptées pour répondre aux besoins de l'Afrique.

(1) Consolidation de la paix

- **Aide humanitaire au Libéria**

- * Assistance de 100 mille de dollars au coût opérationnel de la Table ronde de pourparler de la paix de tous les libériens sous l'égide de la CEDEAO; et 1 million de dollars pour appuyer les activités de Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au Liberia

- **Établissement de la paix en République démocratique du Congo**

- * Prévision de la mise en œuvre d'une aide sous forme de don pour l'établissement de la paix d'un montant de 400 millions de yens environ en tant que soutien aux programmes de démobilisation et de réintégration (PDR) dans l'est du pays.

- **Aide à la reconstruction en Angola**

- * Prévision de la mise en œuvre d'un montant de 580 millions de yens pour la réhabilitation et la réintégration des ex-combattants et des réfugiés (environ 200 millions de yens par le biais du HCR, environ 360 millions de yens par le biais du PAM).
- * Mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités dans le domaine des mines terrestres d'un montant de 650.000 dollars par l'intermédiaire du Service de l'action anti-mines des Nations Unies (UNMAS)
- * Promotion de l'« Initiative Zambie »

- **Contribution aux organismes internationaux d'aide humanitaire**

- * Depuis la TICAD II, le Japon a contribué un montant total d'environ 430 millions de dollars pour l'aide humanitaire aux pays d'Afrique par l'intermédiaire du HCR, du CICR, de l'UNICEF et du PAM.

- **Soutien à la coopération pour l'établissement de la paix dans les régions concernées (UA, CEDEAO)**

- * Poursuivre et renforcer les aides mises en œuvre jusqu'à présent, à savoir :
UA : Soutien des programmes d'éducation pour la paix mis en œuvre par les ONG locales, envoi de représentants officiels du gouvernement pour la mission de l'UA au Burundi, et appui pour l'établissement d'un système d'alerte rapide, etc.

CEDEAO : Soutien pour l'organisation de la table ronde pour la paix au Libéria, soutien pour l'organisation de la réunion de médiation concernant la situation en Côte d'Ivoire.

- **Promotion active de l'aide pour l'Afrique par le biais du « Fonds fiduciaire pour la Sécurité humaine » (Mise en pratique, en Afrique, du contenu du Rapport de la Commission pour la Sécurité humaine)**
 - * Le Japon a mis en œuvre jusqu'à présent un montant de 19 millions de dollars sur 19 projets. Il prépare actuellement 15 millions de dollars supplémentaires sur 15 projets.
 - * Par exemple, prévision d'une aide (environ 1 million de dollar) pour un projet de reconstruction intégrée des communautés locales et de création de sources de revenus pour les personnes touchées par les attaques armées frontalières en Guinée. Prévision d'une aide (environ 1,3 million de dollars) pour un projet d'assistance intégrée pour les communautés pauvres et pour les personnes déplacées et victimes à l'intérieur du pays des conflits en Angola.
- **Soutien à l'établissement de communautés globales, en mettant à profit également pour l'Afrique le « Petit Don non-remboursable pour la sécurité humaine » qui s'inscrit dans un budget total de 15 milliards de yens (120 millions de dollars) pour l'année 2003**
- (2) Condition préalable au développement : renforcement de la gouvernance
- **Soutien à la table ronde sur le Mécanisme africain d'examen par les pairs (African Peer Review Mechanism - APRM)**
- **Soutien au renforcement des capacités pour l'établissement d'un système administratif équitable et transparent**
- **Soutien aux corps législatifs**
 - * Envoi d'expert pour le soutien aux corps législatifs.
 - * Organisation de séminaires réunissant les membres du parlement et les secrétariats des parlementaires des pays d'Afrique afin de renforcer le corps législatif.